

CONVENTION DE STAGE

Entre les soussignés :

L'Entreprise d'accueil Capgemini Engineering Maroc Siège social : Technopark Casablanca, Route de Nouasseur, Casablanca Représentée par : M. Ahmed BENSOUDA, Responsable RH Tél. : 05 22 53 64 00 – Email : rh.maroc@capgemini.com

Et

L'Établissement d'enseignement École Marocaine des Sciences de l'Ingénieur (EMSI) Représentée par : Mme Fatima-Ezzahra AIT BENNACER, Responsable des stages Adresse : Route de Nouasseur, Casablanca

Et

Le(la) Stagiaire Nom : **EL HADDAJ** Prénom : **Aya** Date de naissance : 15 mars 2003 Nationalité : Marocaine Adresse : Lotissement Al Andalous, Casablanca Téléphone : 06 12 34 56 78 Email : aya.elhaddaj@student.emsi.ma Niveau : 4ème année Ingénierie Informatique et Réseaux

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Madame Aya EL HADDAJ effectuera un stage au sein de Capgemini Engineering Maroc.

Article 2 – Période de stage Le stage se déroulera du **02 février 2026 au 31 juillet 2026** (durée : 6 mois).

Article 3 – Lieu du stage Le stage sera effectué au siège de Capgemini Engineering Maroc à Casablanca, avec possibilité de télétravail partiel selon les besoins du projet.

Article 4 – Missions confiées au stagiaire Le(la) stagiaire sera intégré(e) à l'équipe Digital & Mobile et aura pour missions principales :

- Développement d'applications mobiles cross-platform avec **React Native**
- Conception d'interfaces utilisateur modernes et ergonomiques
- Intégration d'APIs REST et gestion de l'état de l'application
- Participation aux revues de code et tests fonctionnels
- Collaboration avec les équipes UX/UI et backend

Article 5 – Encadrement Le(la) stagiaire sera encadré(e) par : M. Karim LAGHZAoui, Lead Developer Mobile Email : karim.laghzaoui@capgemini.com

Article 6 – Gratification Le(la) stagiaire percevra une gratification mensuelle de **3 500 MAD** nets.

Article 7 – Confidentialité Le(la) stagiaire s'engage à respecter la confidentialité des informations auxquelles il/elle aura accès pendant le stage.

Article 8 – Rapport de stage Le(la) stagiaire remettra un rapport de stage à la fin de la période, qui sera évalué par l'établissement et l'entreprise.

Fait à Casablanca, le 06 janvier 2026

Signatures

Pour l'entreprise [Signature + cachet] Ahmed BENSOUDA Responsable RH

Pour l'établissement [Signature] Fatima-Ezzahra AIT BENNACER Responsable des stages

Le(la) stagiaire [Signature] Aya EL HADDAJ